



Utilisation et recharge des véhicules électriques en entreprise

Octobre 2025

ENedis

Contexte de l'étude

En tant que gestionnaire du réseau public de distribution et entreprise de service public, Enedis s'engage pour faciliter la transition écologique des territoires, et en particulier l'arrivée des véhicules électriques. Depuis 2019, Enedis mène des études auprès des détenteurs de véhicules 100 % électriques et hybrides rechargeables (VE et VHR) pour mieux cerner leurs habitudes de mobilité et de recharge.

Pour la deuxième année consécutive, Enedis publie les résultats d'une enquête menée, en mai 2025, auprès des entreprises.

En France, les véhicules de société représentent 15 % du parc roulant, et surtout 42 % des véhicules électriques en circulation en 2025.

600 entreprises ont été interrogées : 300 entreprises ayant entamé l'électrification de leur flotte de véhicules légers et 300 entreprises dont la flotte reste entièrement thermique. Chacun des deux échantillons a été construit de manière à avoir une population représentative des entreprises françaises. Il a été redressé sur quatre critères :

• Taille de l'entreprise :

De 0 à 10 employés	49 %	De 10 à 49 employés	36 %	15 %	De 50 employés et +
--------------------	------	---------------------	------	------	---------------------

• Localisation de l'entreprise :

Très ruraux	24 %	Périurbains	21 %	Urbains	26 %	Très urbains	29 %
-------------	------	-------------	------	---------	------	--------------	------

• Énergie de roulage

Pour les entreprises ayant démarré l'électrification :

100 % électriques	56 %	Hybrides rechargeables	44 %
-------------------	------	------------------------	------

Pour les entreprises n'ayant pas démarré l'électrification :

100 % thermiques	100 %
------------------	-------

• Genre de véhicules

Pour les entreprises ayant démarré l'électrification :

Véhicules de tourisme	86 %	14 %	Véhicules utilitaires légers
-----------------------	------	------	------------------------------

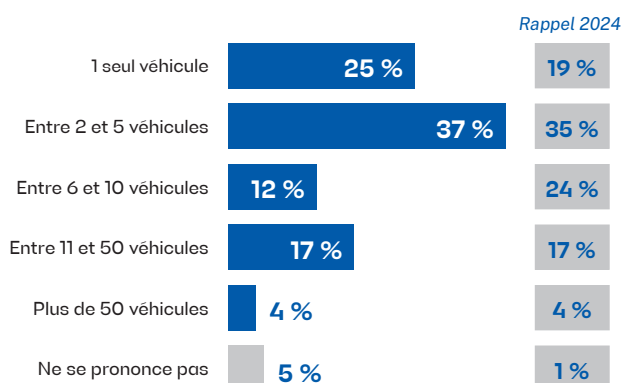
Pour les entreprises n'ayant pas démarré l'électrification :

Véhicules utilitaires légers	53 %	Véhicules de tourisme	47 %
------------------------------	------	-----------------------	------

Taille des flottes des entreprises interrogées (toutes énergies confondues : électrique + thermique)

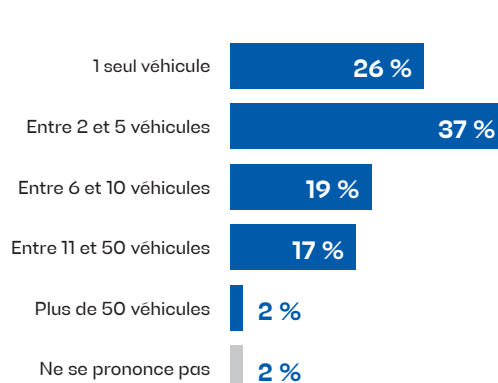
Pour les entreprises ayant démarré l'électrification :

Moyenne 14 véhicules (rappel 2024 : 11 véhicules)



Pour les entreprises n'ayant pas démarré l'électrification :

Moyenne 8 véhicules





À RETENIR : l'analyse d'Enedis

Pour cette deuxième édition de l'enquête sur les flottes d'entreprises, on constate que parmi les entreprises ayant engagé l'électrification de leur flotte, le taux d'électrification est en hausse (78 %) par rapport à 2024 (55 %), avec une représentativité plus importante des petites flottes dans l'échantillon. Les raisons économiques et environnementales sont toujours les principaux vecteurs d'électrification. À noter que la très grande majorité des entreprises interrogées possédant des véhicules électriques (94 %) se déclare satisfaite de leurs véhicules.

On constate également une augmentation des distances parcourues quotidiennement par les véhicules électriques (+36 km/jour par rapport à 2024) potentiellement liée à une meilleure connaissance des véhicules électriques et donc une meilleure maîtrise de l'autonomie affichée. La distance journalière ne semble plus être discriminante dans le choix du véhicule avec seulement 9 km/jour de différence entre les kilomètres parcourus par les véhicules 100 % électriques et les véhicules thermiques.

Les infrastructures de recharge sont dimensionnées pour un stationnement sur la place le temps de la recharge (65 %), celle-ci se fait majoritairement via une prise électrique simple ou renforcée (60 %)

donc sur des temps de recharge assez longs. De plus en plus d'entreprises dotées d'infrastructures autorisent la recharge des véhicules personnels de leurs salariés (45 %), dont environ la moitié sous certaines conditions. Le pilotage de la recharge, comportement vertueux pour le système électrique, est à la hausse (36 % contre 21 % en 2024), motivé par des enjeux économiques sur la facture énergétique (71 %).

Par ailleurs, cette année l'enquête a également ciblé 300 entreprises n'ayant pas démarré l'électrification de leur flotte. On y comptabilise des flottes de petites tailles (~8 véhicules), donc a priori non concernées par les mesures d'électrification des flottes prévues dans la loi d'Orientation des Mobilités (LOM) qui vise les flottes de plus de 100 véhicules. Sans mesure incitative ou obligation nouvelle, le passage à l'électrique des véhicules ne semble pas être pris en considération par ces entreprises (91 % n'ont pas d'objectif d'électrification), malgré la présence de stationnement dédié (72 %) et une distance quotidienne moyenne des véhicules compatibles (87 km/jour). Les principaux freins à l'acquisition de véhicules électriques cités sont d'ordre financier (52 %), liés à une offre de véhicules qui ne correspond pas au besoin (36 %) ou à la moins bonne autonomie des voitures électriques (28 %).

Synthèse

Concernant les entreprises ayant démarré l'électrification de leur flotte

94 % des entreprises ayant démarré l'électrification de leur flotte se déclarent satisfaites de leurs véhicules 100 % électriques ou hybrides rechargeables.



Caractéristiques des véhicules électriques en entreprise :

- Les **entreprises interrogées** comptent en moyenne **14 véhicules** dans leur flotte.
- Ces flottes sont composées en moyenne de **44 %** de véhicules 100 % électriques, **34 %** de véhicules hybrides rechargeables et **22 %** de véhicules thermiques.
- **57 %** des entreprises interrogées ont une flotte entièrement électrique (VE + VHR) - 25 % ne possédant qu'un seul véhicule.



Recharge :

- Pour les entreprises équipées d'un parking (76 %), 50 % disposent d'au moins 1 point de charge par véhicule alors que 25 % ne sont pas équipées d'infrastructure de recharge.
- La recharge en entreprise se fait de manière assez répartie entre prise simple (28 %), prise renforcée (32 %) et bornes (28 %) – avec une nette tendance à la hausse pour la recharge sur prise renforcée (+ 18 points par rapport à 2024).
- 43 % des entreprises possédant des infrastructures de recharge autorisent leurs salariés à recharger leurs véhicules personnels sur le parking de l'entreprise.



Comportement utilisateurs :

- Les véhicules 100 % électriques roulent autant que les véhicules thermiques ou hybrides. La distance journalière parcourue ne semble plus être un critère discriminant dans le choix des types de motorisation avec une moyenne de **114 km par jour pour les véhicules hybrides rechargeables et thermiques** (94 km par jour en 2024) contre **105 km par jour pour les véhicules 100 % électriques** (69 km par jour en 2024).
- Pour la moitié des entreprises interrogées (52 %), le renouvellement des véhicules a lieu tous les trois à cinq ans. 30 % attendent au moins cinq ans. Comme en 2024, c'est avant tout pour des raisons économiques (49 %) et environnementales (29 %), que les entreprises choisissent d'électrifier leur flotte.



Pilotage de la charge :

- 36 % des entreprises pilotent la recharge de leur véhicule (+15 points par rapport à 2024) dont 41 % via un système de management de l'énergie global au bâtiment (+21 points par rapport à 2024).



Concernant les entreprises n'ayant pas démarré l'électrification de leur flotte

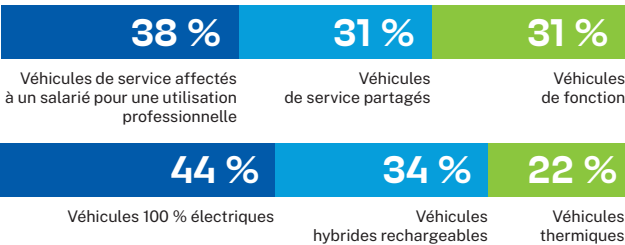
- Les entreprises interrogées sont dotées de plus petites flottes avec en moyenne **8 véhicules par entreprise**. Le principal frein à l'électrification de leur flotte est le prix des véhicules électriques (52 %), suivi d'une offre perçue comme inadaptée à leurs besoins (36 %), puis par l'autonomie jugée insuffisante (28 %), alors même que ces entreprises parcourent en moyenne **87 km par jour**.
- La majorité des entreprises interrogées (91 %) déclarent ne pas avoir d'objectif d'électrification et 79 % des entreprises ne comptent pas acquérir de véhicules électriques dans les cinq années à venir.

Partie 1

Concernant les entreprises ayant entamé l'électrification de leur flotte entreprise

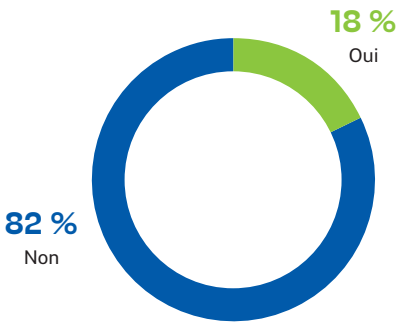
I. Quelles sont les caractéristiques des flottes de véhicules en cours d'électrification en France ?

Toutes énergies confondues, les flottes des entreprises interrogées comptent en moyenne **14 véhicules**. Leurs flottes sont composées de :



À noter que **57 % des entreprises interrogées n'ont aucun véhicule thermique dans leur flotte**.

Avez-vous réorganisé vos activités (processus, allocation de véhicules, équipes...) en électrifiant votre flotte ?
Base: tous (300 répondants)

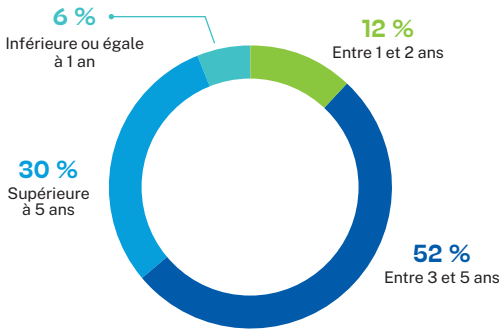


II. Quels sont les principaux comportements observés chez les utilisateurs des flottes ?

L'autonomie des véhicules 100 % électriques s'est améliorée et on constate dans les résultats de l'enquête que **la distance parcourue quotidiennement n'est pas un critère discriminant pour passer à l'électrique**.

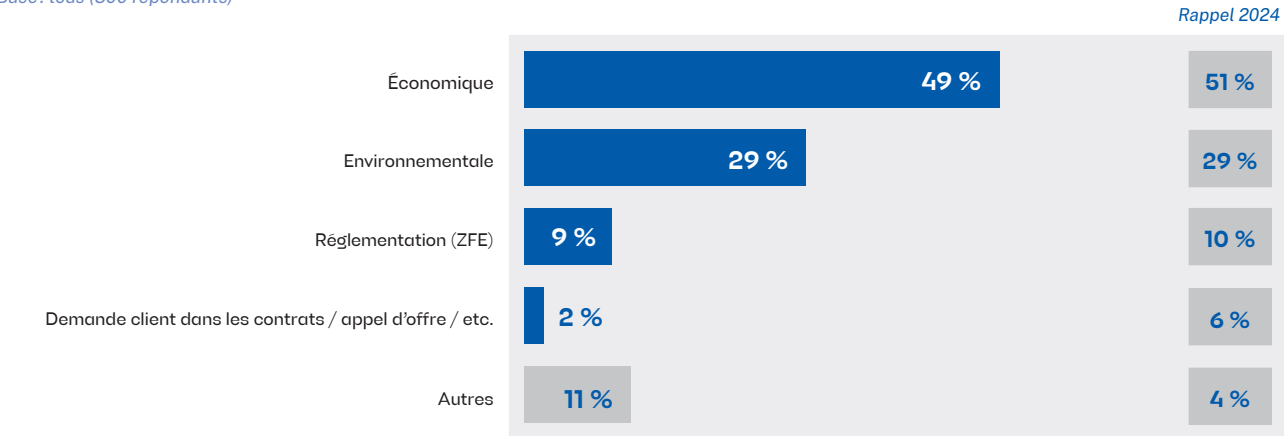
VÉHICULES THERMIQUES ET HYBRIDES		Rappel 2024 94 km
En moyenne par jour	114 km / jour	
VÉHICULES 100 % ÉLECTRIQUES		Rappel 2024 69 km
En moyenne par jour	105 km / jour	

À quelle fréquence renouvelez-vous vos véhicules en moyenne ?
Base: tous (300 répondants)



Comme en 2024, **c'est avant tout pour des raisons économiques (49 %) et environnementales (29 %), que les entreprises choisissent d'électrifier leur flotte**. En effet, les entreprises interrogées citent spontanément les économies réalisées sur les dépenses de carburant.

Pour quelle raison avez-vous commencé à électrifier votre flotte ?
Base: tous (300 répondants)



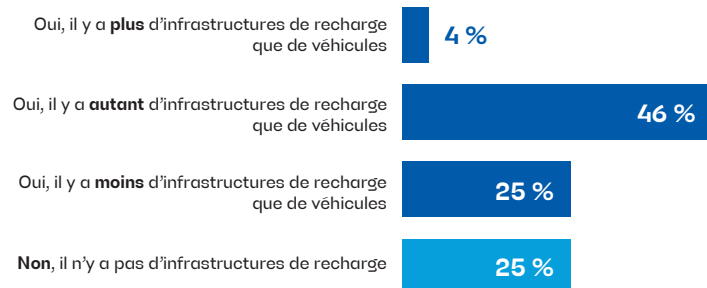
III. Comment se déroule la recharge de ces véhicules ?

Dans la majorité des cas (~8 entreprises sur 10), un parking est installé sur le site de la société.

50 % des entreprises disposant d'un parking ont installé au moins un point de charge par véhicule rechargeable.

Votre parking est-il équipé en infrastructure de recharge ?

Base : entreprises disposant d'un parking (228 répondants)



Dès lors que l'entreprise dispose d'un parking avec au moins un point de charge, la recharge sur site est quasi toujours suffisante (dans 97 % des cas, ce qui est équivalent au résultat 2024).

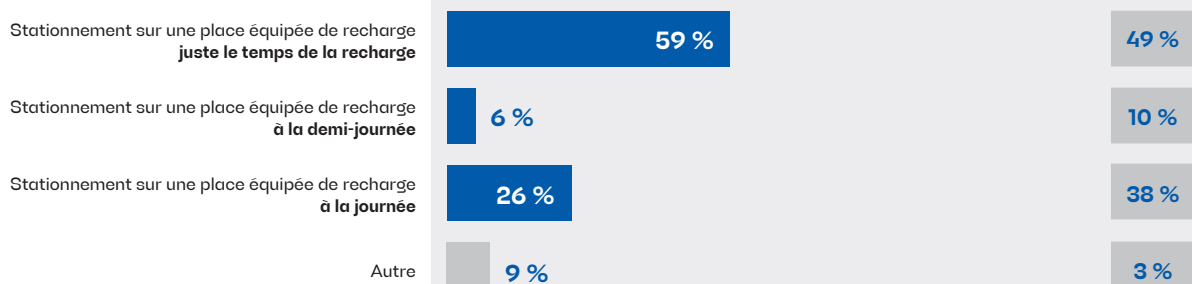
Si l'entreprise ne dispose pas d'un parking équipé de solution de recharge, la recharge s'effectue dans un parking privé à 35 %, sur l'espace public (voirie) à 23 % ou au domicile du salarié à 42 %.

Majoritairement, le stationnement sur les emplacements équipés se fait uniquement pour recharger le véhicule, ce qui nécessite des rotations dans la journée.

Quel est le rite de rotation des véhicules pour la recharge ?

Base : entreprises disposant d'infrastructures de recharge (168 répondants)

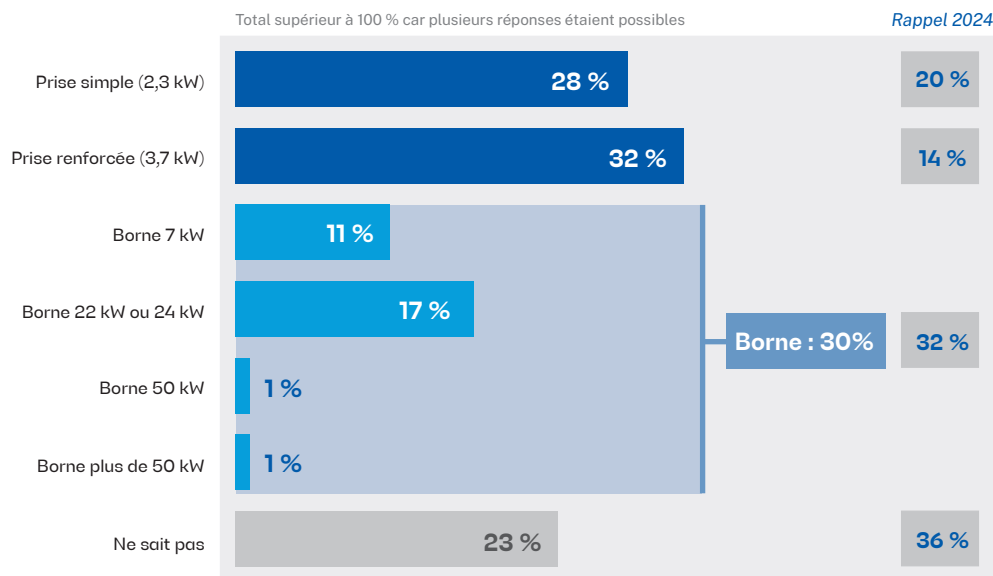
Rappel 2024



La puissance des systèmes de charge installés varie entre 2,3 kW (prise simple) et 22 kW (borne triphasée). On constate une **forte hausse des points de charge équipés de prises renforcées (3,7 kW)**.

Quelles sont les puissances de vos points de charge ?

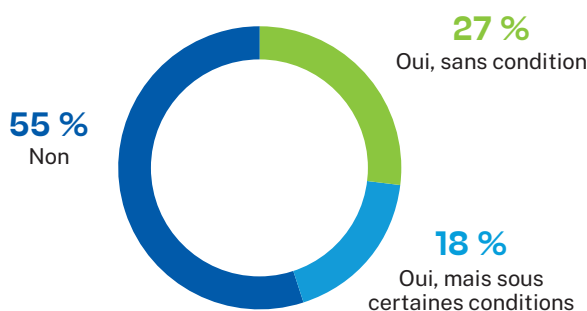
Base : entreprises disposant d'infrastructures de recharge (168 répondants)



45 % des entreprises autorisent leurs salariés à recharger leur véhicule personnel sur le système de charge de l'entreprise (en hausse de 16 points par rapport à 2024).

Les salariés rechargent-ils leur véhicule personnel sur le parking ?

Base : entreprises disposant d'infrastructures de recharge (168 répondants)



IV. La charge est-elle pilotée ?

Le taux d'entreprises déclarant piloter la recharge de ses véhicules est en hausse (36 % contre 21 % en 2024).

Dans votre entreprise, avez-vous un dispositif de pilotage de la recharge (pour choisir le moment de la recharge ou limiter sa puissance) ?

Base : entreprises disposant d'infrastructures de recharge (168 répondants)



Les changements concernant les motivations au pilotage sont très marqués par rapport à 2024. **Le pilotage des recharges est motivé avant tout par la maîtrise de la facture énergétique.**

Par ailleurs, **les entreprises interrogées sont nombreuses à être équipées d'un système de gestion globale du bâtiment** qui sert à piloter les points de charge, en forte hausse par rapport à 2024.

Dans quel(s) objectif(s) pilotez-vous ?

Base : entreprises qui ont un dispositif de pilotage de la charge (61 répondants)

Pour maîtriser votre facture énergétique
(optimisation contrat de fourniture électricité : consommation lorsque les tarifs sont plus bas, maîtrise de la puissance souscrite...)

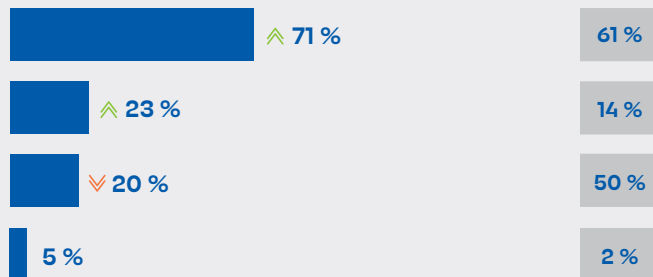
Pour maîtriser la puissance de raccordement de votre site et éviter des travaux

Dans une démarche écologique pour réduire votre empreinte carbone

Autre

Total supérieur à 100 % car plusieurs réponses étaient possibles

Rappel 2024



Comment pilotez-vous ?

Base : entreprises qui ont un dispositif de pilotage de la charge (61 répondants)

Via une gestion globale du bâtiment
(par un système de management de l'énergie)*

Vous-même via programmation de vos bornes
(solution constructeur)

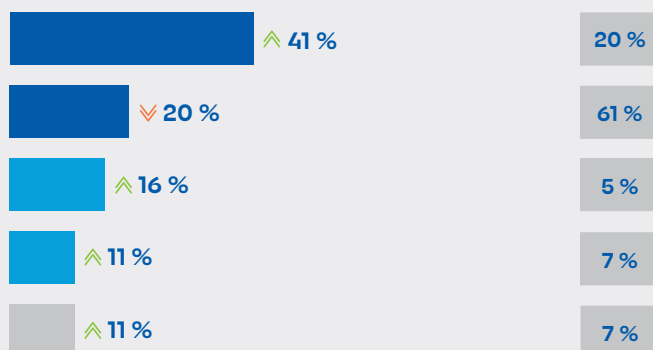
Via votre prestataire de recharge de véhicules électriques en priorisant certains types de véhicules et/ou en tenant compte de l'usage déclaré pour le véhicule*

Via votre prestataire de recharge de véhicules électriques sans priorisation entre les véhicules ni prise en compte du besoin de mobilité*

Ne sait pas

*Items légèrement modifiés par rapport à 2024

Rappel 2024



Pour quelles raisons ne pilotez-vous pas la recharge de vos véhicules électriques ?

Base : entreprises sans dispositif de pilotage (107 répondants)

Pas d'intérêt économique à piloter d'après vous

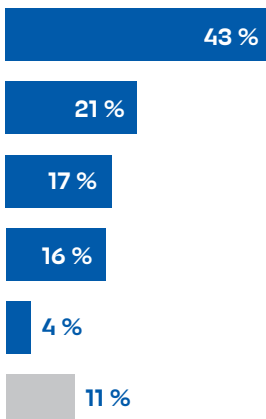
Le coût des solutions de pilotage et de leur installation

C'est en projet dans votre entreprise

Les solutions semblent trop compliquées à mettre en œuvre

Vous ne saviez pas que c'était possible mais vous êtes prêts à le faire si une solution simple existe

Ne sait pas

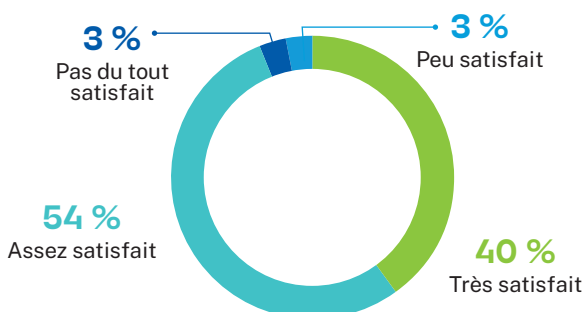


V. Évaluation de la satisfaction

Enfin **94 % des entreprises interrogées possédant des véhicules électriques se déclarent satisfaites**. Les principales raisons sont économiques (moins de dépense de carburant), écologiques et le caractère silencieux des véhicules. Parmi les retours négatifs exprimés par les utilisateurs, plusieurs points sont soulevés : une autonomie jugée insuffisante, une inadéquation des véhicules électriques pour les longs trajets, ainsi que des contraintes liées à la recharge, notamment la localisation des bornes, la complexité d'utilisation et la durée excessive de la recharge en itinérance.

Quel est votre niveau de satisfaction sur les véhicules 100 % électriques et véhicules hybrides rechargeables ?

Base : tous (300 répondants)



ST Pas satisfait

6 %

ST satisfait

94 %

Concernant les entreprises n'ayant pas entamé l'électrification de leur flotte

I. Quelles sont les caractéristiques des flottes de véhicules non électrifiées en France ?

Les flottes des entreprises interrogées comptent en moyenne 8 véhicules.



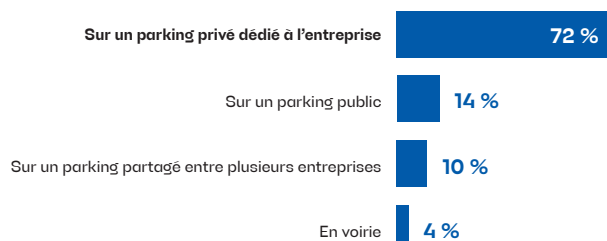
En moyenne ces véhicules parcourent 87 km/jour. Dans la majorité des cas elles n'ont pas d'obligations d'astreintes (90 %).

Ces véhicules sont stationnés essentiellement sur le parking de l'entreprise (72 %).

84 % de ces entreprises ne sont pas localisées dans des zones à faibles émissions ZFE.

Où sont stationnés les véhicules lorsque vos salariés viennent travailler sur site ?

Base : tous (300 répondants)

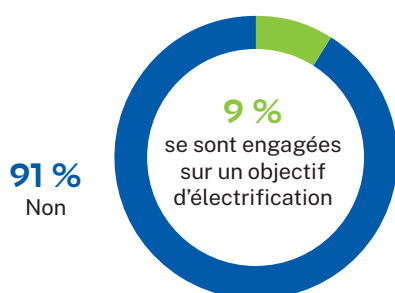


II. Quels sont les projets d'électrification de flotte de ces entreprises ?

La quasi-totalité des entreprises (91 %) ne se sont pas engagées dans une démarche d'électrification de leur flotte. Elles sont d'ailleurs nombreuses à confirmer qu'elles n'ont pas de projet d'achat de véhicules électriques dans les 5 ans à venir.

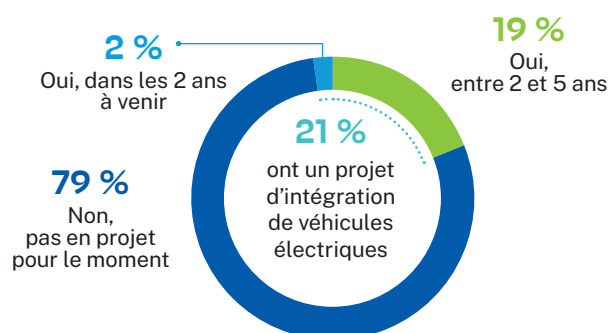
Votre entreprise s'est-elle engagée sur un objectif d'électrification de sa flotte ?

Base : tous (300 répondants)



Avez-vous un projet d'intégrer des véhicules électriques dans votre flotte ?

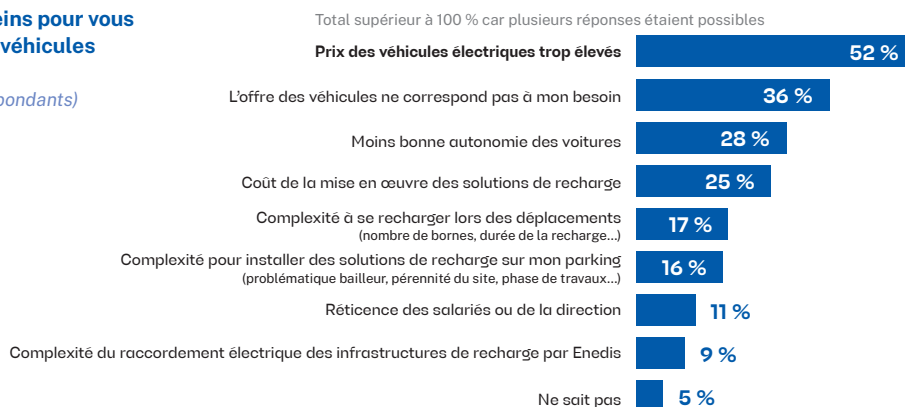
Base : tous (300 répondants)



Le manque d'engagement des entreprises dans la transition vers l'électrique s'explique principalement par plusieurs freins : le coût jugé trop élevé des véhicules, des offres qui ne répondent pas à leurs besoins spécifiques, une autonomie inférieure à celle des véhicules thermiques, ainsi que le coût et la complexité de mise en place des infrastructures de recharge.

Quels sont les freins pour vous à l'acquisition de véhicules électriques ?

Base : à tous (300 répondants)



Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 41 000 personnes. Au service de 38,8 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité. Entreprise à mission depuis juin 2023, Enedis a pour raison d'être : « Agir pour un service public de la distribution d'électricité innovant, performant et solidaire. Raccorder la société au défi collectif d'un monde durable. »

 [enedis.official](#)

 [@enedis](#)

 [enedis.official](#)

 [enedis](#)

ENEDIS

Enedis - Tour Altiplano
4 place de la Pyramide
92800 Puteaux
[enedis.fr](#)

SA à directoire et à conseil de surveillance
Capital de 270 037 000 €
R.C.S. de Nanterre 444 608 442
© Enedis